



MAIRIE
D'ARCES SUR GIRONDE
1, Cote de La Volette
17120 ARCES SUR GIRONDE
Tél 05 46 90 71 06
Mail : mairie@commune-arces-sur-gironde.fr

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Salle des Associations

**Le LUNDI 30 JANVIER 2023
à 17 heures 00.**

Affiché le 23 Janvier 2023

ORDRE DU JOUR

- Compte Administratif 2022
- Affectation du résultat de l'année 2022 de la section de fonctionnement
- Compte de Gestion année 2022
- Demande de subvention Départementale pour travaux de voirie 2023
- Marché : mission de maîtrise d'œuvre pour une opération de construction- rapport d'analyse de la commission d'appel d'offres.
- Demande de Fonds de concours à la Communauté d'Agglomération « Royan Atlantique » pour travaux de réhabilitation des couvertures de l'Église
- Étude d'un devis du Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural pour la modernisation des sources sodium par des sources LED sur l'ensemble de la commune
- Demande de subvention au titre du déploiement du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires ; « fonds vert » pour la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public
- Participation aux charges de fonctionnement école maternelle spécialisée de Saintes pour un élève - année 2021-2022
- Durée d'amortissement de l'étude et des travaux d'aménagement de la traverse-route départementale 114 et 114^{E9}-
- Durée d'amortissement du véhicule de marque IZUKU Camion Benne
- Questions diverses

Le Maire,

Joëlle BOULON